

# Modalités d'accès à la formation d'ingénieur par apprentissage

## Conditions requises

Avoir **moins de 26 ans** au début du contrat d'apprentissage et être **déclaré admissible** à l'issue du concours de sélection.

### Pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année, le concours est ouvert :

► aux étudiants titulaires, à la suite d'un bon parcours d'études, d'un DUT ou d'un BTS dans les spécialités suivantes :

#### Pour la spécialité **Conception et Management de la Construction** :

**DUT** GC, GTE, Mesures physiques, Matériaux.

**BTS** Systèmes constructifs bois et habitat, FEE, Enveloppe du bâtiment.

#### Pour la spécialité **Informatique et Réseaux** :

**DUT** Informatique, RT, Mesures Physiques, GEII, SRC.

**BTS** IRIS, SIO (ex-IG), Systèmes Electroniques.

► ainsi qu'aux étudiants justifiant d'un **niveau validé L2 ou L3** dans des spécialités adaptées, ou issus de **spé ATS**.

Pour l'entrée en 2<sup>ème</sup> année, le concours est ouvert aux étudiants titulaires d'un **Master 1 ou 2** dans des spécialités adaptées.

## Le calendrier de sélection des candidats 2012

**Dossier de candidature** à demander sur [www.mines-ales.fr](http://www.mines-ales.fr)

- **15 mars** : date limite d'envoi des dossiers de candidature au CFA de l'Ecole des Mines d'Alès
- **26 mars** : annonce des pré-admissibilités (candidats dont le dossier a été retenu et qui sont convoqués aux épreuves probatoires du concours)
- **28 et 29 mars** : session anticipée d'épreuves pour les candidats qui partent en stage à l'étranger d'avril à juin
- **du 23 au 27 avril** : session d'épreuves pour les autres candidats
- **11 mai** : annonce des admissibilités

## Places ouvertes

- **40 places** ouvertes en 1<sup>ère</sup> année dans chaque spécialité
- Quelques places sont ouvertes en 2<sup>ème</sup> année



Avec le soutien financier de



### CFA de l'Ecole des Mines d'Alès

Spécialité **CMC**  
6, Avenue de Clavières  
30319 Alès cedex  
Tél. 04 66 78 20 25

Spécialité **INFRES**  
Parc Scientifique G. Besse  
30035 Nîmes cedex 1  
Tél. 04 66 38 70 47

[www.mines-ales.fr](http://www.mines-ales.fr) - Mél : [apprentissage@mines-ales.fr](mailto:apprentissage@mines-ales.fr)

## Les épreuves ?

### Pour la spécialité Conception et Management de la Construction :

- ▶ Epreuves écrites de :
  - ▶ mathématiques\*,
  - ▶ physique\*,
  - ▶ français,
- ▶ un test psychotechnique,
- ▶ une épreuve orale d'anglais,
- ▶ un entretien de motivation.

### Pour la spécialité Informatique et Réseaux :

- ▶ Epreuves écrites de :
  - ▶ mathématiques\*,
  - ▶ logique,
  - ▶ français,
- ▶ un test psychotechnique,
- ▶ une épreuve orale d'anglais,
- ▶ un entretien de motivation.

*\* programme fourni avec le dossier de candidature*

Les épreuves sont regroupées sur une seule journée et se déroulent **exclusivement sur le site de Nîmes**.

## Après le concours ?

Nous vous conseillons dès lors de contacter les entreprises qui répondent à vos critères de choix. La recherche de contrat d'apprentissage s'apparente à une **recherche d'emploi**, il est donc nécessaire de vous investir rapidement dans cette démarche : la période des congés d'été n'est pas propice à cette activité.



## Comment conclure un contrat d'apprentissage et sous quel délai ?

Un formulaire est mis à votre disposition par le CFA afin que l'entreprise puisse détailler le poste offert. Une fois complété, ce document est soumis à l'appréciation du responsable de la formation. Après son aval, vous pourrez procéder à la signature du contrat d'apprentissage. Vous êtes alors définitivement admis au sein de la formation.

Notez bien que la durée maximale légale du contrat d'apprentissage est de 36 mois, soit l'équivalent à quelques jours près, de la durée de notre formation. Le contrat d'apprentissage doit donc débuter au plus tôt le jour de la rentrée en septembre.

Et si vous n'avez pas à temps la réponse définitive de votre employeur pressenti, sachez que vous disposez d'un délai légal de 3 mois à compter du jour de la rentrée pour signer votre contrat d'apprentissage.

## Le rythme de la formation

Nos formations d'ingénieurs par apprentissage offrent trois années d'enseignements couplés à une activité professionnelle, sur un **rythme alternant 4 à 5 semaines à l'école et 4 à 5 semaines en entreprise** en début de cycle.

Ensuite, les périodes en entreprise augmentent progressivement parallèlement à vos compétences, ce qui vous permet de traiter des missions de plus en plus complexes et ambitieuses.

## Calendrier de l'alternance

